

Cette alternative, Thunder Power, Legoland ou autre chose, doit faire partie, dans le cadre du redéploiement économique de notre Région, d'un cluster d'avenir sur des filières d'avenir. Les voitures électriques en sont une. Je pense qu'il y a toute une série d'entreprises dans le cadre du développement durable qui peuvent aussi être envisagées.

Je pense qu'il faut être surtout attentif à l'emploi, à la qualité de l'emploi, sa pérennité, faire attention au caractère saisonnier ou intérimaire de l'emploi. Par ailleurs, on pourrait quand même aussi voir, vous avez noté la superficie du site, le nombre d'emplois par kilomètre de friche industrielle réutilisée. C'est un critère qui pourrait être intéressant.

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LEGASSE À M. BORSUS, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'AGRICULTURE, DE L'IFAPME ET DES CENTRES DE COMPÉTENCES, SUR « LE NOUVEAU TEST SÉROLOGIQUE COVID »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Legasse à M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « le nouveau test sérologique covid ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

**M. Legasse (PS).** - Monsieur le Ministre, un nouveau test covid a été développé par trois sociétés wallonnes : Coris BioConcept à Gembloux, Unisensor à Seraing et Bio-X à Rochefort.

Un test sérologique est différent d'un test de dépistage classique. Il permet de révéler ou non la présence passée du virus, tandis que le test de dépistage permet quant à lui d'identifier les individus potentiellement infectés par le virus au moment du test. Cette double approche sérologique et dépistage permet d'affiner les résultats et surtout d'élargir le spectre des résultats.

Les élargissements de ces tests permettront de mesurer, par exemple, comment la population a résisté au virus et comment elle s'adapte ou plutôt comment adapter les mesures, le cas échéant, restrictives et les gestes barrières, les gestes sanitaires, en conséquence.

La Région wallonne avait débloqué un budget global de 25 millions d'euros, rappelons-le, pour financer ces différentes recherches. Actuellement, ces tests rapides ne peuvent être vendus qu'aux laboratoires et pas aux médecins ni en pharmacie à destination du grand public.

La question fait débat entre certains scientifiques et le cabinet fédéral de la Santé, si je ne m'abuse. La vente de ces tests est à l'heure actuelle toujours interdite et pour une période de six mois qui s'arrête prochainement, puisqu'il s'agit du 17 septembre prochain.

Mes questions seront les suivantes.

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur ces tests ? Comment pourra-t-il être utilisé complémentairement aux tests de dépistage classiques que nous connaissons déjà ? Ce test pourra-t-il être accessible à court terme à l'ensemble des citoyens ?

Enfin, avez-vous plus d'informations quant à l'élaboration d'un éventuel vaccin tant attendu ?

**M. le Président.** - La parole est à M. le Ministre Borsus.

**M. Borsus,** Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences. - Monsieur le Député, merci pour votre question.

De concert avec la ministre de la Santé, dès le début de la crise, nous nous sommes mobilisés pour affecter des moyens et soutenir les possibilités d'action de recherche et d'intervention de nos universités, de nos centres de recherche et de nos entreprises, ainsi que des structures qui les fédèrent.

Ces différents acteurs ont répondu présents de façon très massive et offensive sur différents fronts, que ce soit celui des tests PCR, du matériel nécessaire pour ce faire, des tests salivaires, très récemment, de l'Université de Liège, ou d'autres éléments de désinfection, de production des masques ou bien encore de tests de type sérologique.

L'investissement que la Région a consenti pour soutenir ces trois entreprises est de l'ordre de 1 256 000 euros, pour les trois entreprises ensemble.

On le voit, avec la résurgence encore actuelle de la pandémie, le but est que l'on puisse, à travers les différents éléments de *testing*, qu'ils soient sérologiques, qu'ils soient de type PCR, qu'ils soient de type salivaire, permettre à la population de se préserver et de disposer d'un maximum d'informations par rapport à sa propre contamination et réaction immunitaire, mais aussi d'adapter son comportement en conséquence.

Je souhaite que ce test, admis dans un certain nombre de pays étrangers, puisse aussi être commercialisé à travers les circuits que vous avez évoqués, notamment en pharmacie et d'autres circuits de ce type.

Pour ce faire, un certain nombre de contacts sont en cours avec le niveau fédéral de manière à ce que ce dispositif, qui est aussi un dispositif rapide et économiquement raisonnablement accessible, puisse être à la disposition de nos concitoyens et participer à cette réponse scientifique à la crise que nous avons souhaité soutenir pour un budget global, comme vous l'avez évoqué, de 25 millions d'euros de crédits complémentaires, en plus d'autres types d'interventions.

**M. le Président.** - La parole est à M. Legasse.

**M. Legasse (PS).** - Je me joins aux vœux de M. le Ministre, et espérons que le Fédéral l'entende, c'est que ce test puisse être accessible et disponible pour l'ensemble des citoyens à court terme, d'autant que l'investissement régional dont on parle, 1 256 000 euros, couvre 81 % des frais de développement de ces sociétés.

Je salue par la même occasion la vitalité du secteur de la recherche et des biotechnologies en Wallonie, et l'importance de la recherche subsidiée par les pouvoirs publics pour produire un bien collectif.

Espérons que ce test soit accessible à court terme à l'ensemble de la population.

**QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. DODRIMONT  
À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE  
L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR  
« L'IMPACT SUR LA MOBILITÉ DU CHANTIER  
SUR LA E25 »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Dodrimont à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « l'impact sur la mobilité du chantier sur la E25 ».

La parole est à M. Dodrimont pour poser sa question.

**M. Dodrimont (MR).** - Monsieur le Ministre, depuis plusieurs semaines, un chantier entre Aywaille et Tilff sur la E25 occasionne bon nombre de difficultés de circulation. Celui-ci peut engendrer plus d'une demi-heure de retard sur un tronçon d'à peine 15 kilomètres.

Ce chantier doit se réaliser. Je ne remets nullement en cause sa pertinence et je ne critique pas non plus son *momentum*, même si l'on a connu des moments plus calmes pour la circulation ces derniers mois. Ce qui me pose réellement problème, c'est que l'on vient d'initier, en cette même période, cette fois entre Chênée et le Val Benoît, un autre chantier d'entretien de voirie avec un impact sur la circulation.

N'y avait-il pas moyen de faire en sorte que ces deux chantiers ne se déroulent pas concomitamment, comme c'est le cas ?

D'autant que l'on programme aussi pour les prochains jours les traditionnelles fermetures du tunnel de Cointe pour des raisons d'entretien et de sécurité ; rien n'est remis en cause par rapport à la pertinence de faire cela. Encore une fois, tout cela au même moment sur un aussi petit tronçon, avec l'impact que cela aura sur la circulation routière, c'est évidemment compliqué.

On sait que la population vit déjà aujourd'hui dans une série de contraintes liées à ces mesures qui entourent la crise sanitaire que l'on connaît. Faut-il encore infliger des difficultés supplémentaires à tous ces gens qui doivent se déplacer aussi pour des raisons impérieuses et nécessaires ?

Dès lors, Monsieur le Ministre, ne doit-il pas y avoir une réflexion plus large sur ce type de situation ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

**M. le Président.** - La parole est à M. le Ministre Henry.

**M. Henry,** Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. - Monsieur le Député, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons adopté le plan Infrastructures au niveau du Gouvernement il y a quelques semaines et que nous avons souhaité qu'il y ait un maximum de chantiers qui puissent être activés le plus vite possible dans un souci de relance et avoir du travail également au niveau du secteur de la voirie. Ils l'ont d'ailleurs demandé largement, comme vous le savez certainement. C'est pourquoi il y a, dans ces chantiers, environ 45 millions d'euros qui se traduisent à court terme dans différents chantiers dont de la région liégeoise, la E25 vers Visé, la E25 vers Liège-Luxembourg que vous évoquez, et également la E25, la deuxième partie également au niveau de Chênée.

Pour la mise en œuvre de ces chantiers, il y a, à chaque fois, une coordination opérée entre la direction territoriale des routes, le centre Perex, la police des autoroutes, les services du gouverneur, les zones de police locale et les zones de secours. Normalement, il y a la planification recherchée la plus efficace possible. Comme je vous l'ai dit, à partir du moment où l'on veut faire des chantiers, il faut bien qu'ils prennent place. Cela a un impact bien entendu, c'est pour un mieux dans un second temps. Dans ce cas-ci, je vous informe en tout cas qu'il y a deux semaines d'avance sur le chantier, sur la partie de Beaufays-Tilff – on est tout à fait dans les temps – qui devait se terminer au mois d'octobre. Le deuxième chantier qui doit suivre, à savoir la partie entre l'échangeur des 18 Arcades et l'échangeur des Grosses Battes, aura lieu le week-end et les nuits.

Vous voyez qu'il y a quand même une recherche de minimiser l'impact sur le trafic général, également en lien avec les travaux à venir au niveau du quai des Ardennes. Il y a beaucoup de chantiers, il faut bien le reconnaître. Je crois que c'est une bonne chose. Cela